



CRITÈRES DE SÉLECTIONS DU CENTRE RÉGIONAL CANADIEN D'ENTRAÎNEMENT DE MONTRÉAL (CRCE – MONTRÉAL) 2020-2021

A. Philosophie

Dans la vision d'excellence du CRCE, et tenant compte des objectifs et programmes des fédérations nationale et provinciale, tous les patineurs sélectionnés selon les critères ci-dessous devront comprendre qu'ils feront partie d'un groupe d'entraînement privilégié dans le but de développer les meilleurs patineurs au monde. En plus d'un encadrement et des programmes professionnels, le CRCE veut innover avec une philosophie d'équipe fondée sur l'attitude exemplaire de ses membres, une attitude qui se démarque par le désir profond de chacun de ses membres d'aider, d'encourager, de supporter ses coéquipiers en gardant l'attention sur les forces de chacun et le partage de ses qualités individuelles avec ses pairs. En développant une dynamique de groupe axée sur une attitude positive, le développement du potentiel de chacun sera amplifié. Adhérer à cette philosophie fera partie des conditions pour poursuivre son développement vers l'excellence avec le CRCE.

B. Particularités au niveau des critères

Tous les âges inscrits se réfèrent à l'âge des patineurs au 1er juillet 2019, soit l'année en cours.

Les critères de sélection du CRCE excluent les patineurs qui se qualifient sur l'équipe nationale et incluent les patineurs qui se qualifient sur l'équipe de développement ou peuvent éventuellement être invités à joindre le groupe d'entraînement national. (Voir Bulletin 186 de Patinage de vitesse Canada)

Le CRCE – Montréal étant l'organisme mandaté par Patinage de vitesse Canada pour encadrer le développement vers la haute performance des patineurs de vitesse courte piste provenant de l'Est du Canada, les athlètes des provinces et territoires suivant seront considérés :

- Île-du-Prince-Édouard
- Nouveau-Brunswick
- Nouvelle-Écosse
- Nunavut
- Québec
- Ontario
- Terre-Neuve-et-Labrador

C. Critères d'invitations annuelles

- 1) 4 filles et 4 garçons provenant des Championnats canadiens junior selon le classement des 2 meilleures distances
 - A. Les deux premiers des catégories d'âges 17 ans et moins.
 - B. Le premier des catégories d'âges 16 ans et moins, n'ayant pas été sélectionné par le critère A.
 - C. Le premier des catégories d'âges 15 ans et moins, n'ayant pas été sélectionné par le critère A et B.

- 2) 7 filles et 7 garçons provenant du classement national junior, n'ayant pas été sélectionnés par le critère 1.
 - A. Les deux premiers des catégories d'âges 17 ans et moins.
 - B. Les deux premiers des catégories d'âges 16 ans et moins, n'ayant pas été sélectionnés par le critère A.
 - C. Les deux premiers des catégories d'âges 15 ans et moins, n'ayant pas été sélectionnés par le critère A et B.
 - D. Le premier de la catégorie d'âge 14 ans, n'ayant pas été sélectionné par le critère A, B et C.

- 3) 7 filles et 7 garçons provenant du classement par les temps combinant le meilleur 1500m pondéré (1500m/3) et les deux meilleurs 500m de la saison, n'ayant pas été sélectionnés par les critères 1 et 2.
 - A. Le premier des catégories d'âges 17 ans et moins.
 - B. Les deux premiers des catégories d'âges 16 ans et moins, n'ayant pas été sélectionnés par le critère A.
 - C. Les deux premiers des catégories d'âges 15 ans et moins, n'ayant pas été sélectionnés par le critère A et B.
 - D. Les deux premiers des catégories d'âges 14 ans et moins, n'ayant pas été sélectionnés par le critère A, B et C.

	<u>Critère 1</u>	<u>Critère 2</u>	<u>Critère 3</u>	
	Championnats canadiens junior	Classement national junior	Classement temps (1500m/3 + 2x500m)	Total
A. 17 ans et moins	2	2	1	5
B. 16 ans et moins	1	2	2	5
C. 15 ans et moins	1	2	2	5
D. 14 ans et moins		1	2	3
Total	4	7	7	18

*Nombre égal de filles et de garçons

D. Considération spéciale

Un patineur n'ayant pu obtenir un classement lui permettant de satisfaire les critères d'invitations annuelles pour cause de blessure, maladie ou situation exceptionnelle hors de son contrôle (ex. commotion cérébrale ou incident ayant empêché de participer ou de terminer une compétition servant au classement national) sera évalué par les entraîneurs du CRCE à la suite d'une demande écrite du patineur et devra être approuvée par le comité technique du CRCE.

Note : Certaines preuves, médicales ou autres, pourraient être exigées.

E. Critères d'invitations estivales

Jusqu'à 8 patineurs, filles ou garçons, provenant du classement par les temps combinés du meilleur 1500m pondéré (1500m/3) et des deux meilleurs 500m, n'ayant pas été sélectionnés par les critères d'invitations annuelles ou une considération spéciale.

Afin d'évaluer de façon égalitaire les filles et les garçons au classement, l'ordre de priorité sera fait en fonction de l'écart entre les temps combinés du patineur et ceux du record du monde junior de leur sexe.

A. Les deux premiers des catégories d'âges 16 ans et moins.

B. Les deux premiers des catégories d'âges 15 ans et moins, n'ayant pas été sélectionnés par le critère A.

C. Les quatre premiers des catégories d'âges 14 ans et moins, n'ayant pas été sélectionnés par le critère A et B.

	Classement temps (1500m/3 + 2x500m)
A. 16 ans et moins	2
B. 15 ans et moins	2
C. 14 ans et moins	4
Total	8

*Priorité entre les sexes faite en fonction de l'écart des temps combinés du patineur et ceux du record du monde junior de leur sexe

Notes : Une discussion avec l'entraîneur en charge de la planification annuelle de ces athlètes devra être organisée afin de favoriser la continuité de l'encadrement pré et post entraînement estivale. Un patineur invité pour la période estivale jugé exceptionnel par les entraîneurs du CRCE pourrait recevoir une invitation annuelle.

F. Athlètes invités de 18 ans et plus

Tous les athlètes de 18 ans et plus ayant participé à la Coupe Canada finale courte piste seront considérés et pourraient être sélectionnés à titre d'athlètes invités.

L'évaluation sera faite en fonction du classement par les temps combinés du meilleur 1500m pondéré (1500m/3) et des deux meilleurs 500m. Afin d'évaluer de façon égalitaire les filles et les garçons au classement, l'ordre de priorité sera fait en fonction de l'écart entre les temps combinés du patineur et ceux du record du monde junior de leur sexe.

Ces athlètes seront aussi évalués selon les critères suivants :

- Implication exemplaire dans le programme
- Excellente attitude
- Objectif personnel d'atteindre les plus hauts niveaux
- Démonstration de progression apparente depuis les deux dernières années.
- Capacité à avoir un impact positif pour le développement du groupe.
- Respect des valeurs du CRCE : Respect, Travail, Coopération
- Bagage d'entraînement

Une invitation sera faite à la discrétion des entraîneurs du CRCE à la suite de l'évaluation.

Ces derniers auront le privilège de continuer leur développement au sein du CRCE/groupe d'entraînement national tout en devenant des coéquipiers et atouts importants dans le développement des plus jeunes patineurs.

G. Refus ou évolution d'un patineur vers le groupe d'entraînement national

Dans le cas d'un refus à une invitation ou de l'évolution d'un patineur vers le groupe d'entraînement national, la place laissée vacante pourrait être comblée à la discrétion des entraîneurs en respectant le sexe du patineur à remplacer.

H. Paramètres à respecter au niveau du classement par les temps

Les temps soumis doivent avoir été faits dans une compétition sanctionnée par Patinage de vitesse Canada ou la fédération provinciale d'accueil de la compétition avec un chronométrage électronique **1^{er} septembre 2019 et le 29 mars 2020**. Dans des circonstances spéciales, le temps manuel sera accepté. (Ajustement de 0,2 sec)

Le responsable de chaque province doit fournir la liste des temps à Guillaume Jean Grenier, coordonnateur du CRCE (gjgrenier@fpvq.org), **au plus tard le 30 mars 2020**.

Un temps effectué dans une ville située à une altitude supérieure à 1000m au-dessus du niveau de la mer sera ajusté selon la formule suivante :

Filles :

- Temps 500m + 0.600 secondes
- Temps 1500m + 2,400 secondes

Garçons :

- Temps 500m + 0.400 secondes
- Temps 1500m + 2,400 secondes

Les records du monde junior utilisés sont ceux à la fin de la saison 2018-19. Les temps combinés du 1500m pondéré (1500m/3) et de deux fois le 500m sont les suivants :

Filles :

- $2 : 12,66 = (2 : 18,695 / 3) + (2 \times 43,212)$

Garçons :

- $2 : 05,37 = (2 : 13,199 / 3) + (2 \times 40,483)$

I. Établissement scolaire

Pour les athlètes de niveau collégial et universitaire, il est fortement recommandé de faire partie de l'Alliance Sport-Études.

Note : Afin de favoriser le développement holistique, il est obligatoire pour les athlètes de poursuivre leurs études. Les athlètes aux études postsecondaires doivent compléter un minimum de 5 cours par année et ne pas s'engager à plus de 4 cours par session pour le groupe Midi et 5 cours par session pour le groupe Soir. Ces normes sont en concordance avec les critères d'identification Élite et Relève de la Fédération de patinage de vitesse du Québec.

Pour les athlètes de niveau secondaire, il est obligatoire d'être inscrits dans un programme Sport-Études. Voici la liste des établissements scolaires recommandés par le CRCE :

- École secondaire De Mortagne (Boucherville)
- École secondaire Les Estacade – Programme à distance (Trois-Rivières)
- École secondaire Édouard-Montpetit (Montréal, arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve)
- École secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry (Montréal, arrondissement Saint-Léonard)
- École secondaire Georges-Vanier – Programme par module (Laval)

Note : Dans le cas où un athlète ne souhaite pas poursuivre ses études secondaires dans un programme Sport-Études, une analyse conjointe sera faite entre l'entraîneur, l'athlète et les parents afin d'évaluer les options permettant de favoriser l'atteinte des compétences académiques et sportives.

J. Hébergement et vie sociale

Pour les patineurs, et particulièrement ceux d'âge mineurs, nécessitant un déménagement, une rencontre entre les parents et les entraîneurs du CRCE devra être organisée pour évaluer les options au niveau de l'hébergement avec comme objectif de permettre à l'athlètes d'évoluer dans les meilleures conditions possibles.